

GLOCK ET SPARTAN MILITARY AND LAW ENFORCEMENT REMPORTENT UN CONTRAT MAJEUR D'ÉQUIPEMENT DES FORCES ARMÉES FRANÇAISES

8 janvier 2020.

Dans le cadre du contrat de conseil annoncé en janvier 2019, SPARTAN MILITARY AND LAW ENFORCEMENT, division militaire du groupe CYBERGUN, est fière d'annoncer que son client, le manufacturier d'armes autrichien GLOCK GmbH, a remporté l'appel d'offres pour le remplacement de toutes les armes de poing de l'Armée française.

Ce marché majeur, estimé à plusieurs dizaines de millions d'euros, porte sur la fourniture d'un minimum de 75 000 pistolets semi-automatiques GLOCK 17 Génération 5 et de l'ensemble des accessoires associés (étuis, munitions, réducteurs de son, lampes, pistolets d'entrainement et valises de protection). La logistique de ce marché sera assurée, en France, par GLOCK GmbH en coopération avec l'armurerie de la Bourse, distributeur officiel de GLOCK pour le ministère des armées.

Le GLOCK 17, pistolet de nouvelle génération, équipera toutes les forces armées françaises (Terre, Air, Marine et forces spéciales) et remplacera le MAC modèle 1950 et le PAMAS. La robustesse, l'extrême fiabilité, la qualité de cette arme ainsi que des coûts d'acquisition et de possession parfaitement maîtrisés ont été les atouts majeurs de la société GLOCK pour remporter cet appel d'offres emblématique, un des plus gros contrats d'armement individuel des 20 dernières années.

L'accord prévoit une rémunération de SPARTAN MILITARY AND LAW ENFORCEMENT au pourcentage sur la vente des produits manufacturés par GLOCK pendant toute la durée du contre-cadre qui devrait s'étaler sur plusieurs années. La Loi de Programmation Militaire 2020 prévoit d'ores et déjà l'achat d'une première série de 25 000 pistolets.

Pour le Général (2S) Emmanuel MAURIN, Directeur de la division militaire du groupe : « Ce marché couronne de succès la stratégie et les efforts de la division militaire du groupe CYBERGUN pour s'imposer comme un nouvel entrant de poids sur les marchés de la défense et de la sécurité. »

HUGO BRUGIÈRE, PDG de CYBERGUN, ajoute : « Je suis extrêmement fier de ce succès. Notre partenaire historique pour la réplique d'armes nous a fait confiance alors que nous étions un nouvel entrant sur le marché militaire et je tiens à les en remercier chaleureusement. GLOCK est l'un des plus grands manufacturiers au monde et le fait qu'il ait choisi CYBERGUN démontre la crédibilité retrouvée du Groupe sur un secteur de l'armement des forces très saturé. La palette de services offerts par notre division militaire de CYBERGUN ne s'arrête pas là et nous devrions pouvoir annoncer prochainement de nouveaux développements sur le segment très prometteur des simulateurs d'entrainement au tir de combat. »

Ce contrat témoigne que, comme indiqué dans le communiqué de presse du 4 décembre 2019, CYBERGUN poursuit, pendant la procédure de sauvegarde financière accélérée, son activité dans des conditions normales.

Recevez gratuitement toute l'information financière de Cybergun par e-mail en vous inscrivant sur : www.cybergun.com

A propos de CYBERGUN: www.cybergun.com

CYBERGUN est un acteur mondial du tir de loisir et de la conception de systèmes innovants d'armement, qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance. Lors de son exercice clos au 31 mars 2018, la société a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 30 MEUR. Les titres CYBERGUN (FR0004031839 – ALCYB) sont éligibles aux FCPI, au PEA et au PEA-PME.

Contacts:

ACTUS finance & communication

Relations Investisseurs: Jérôme FABREGUETTES-LEIB au +33 1 53 67 36 78

Relations Presse: Nicolas BOUCHEZ au +33 1 53 67 36 74

ATOUT CAPITAL

Listing Sponsor: Rodolphe OSSOLA au +33 1 56 69 61 86